Frais de montage – Cadre réglementaire

Conformément au **Règlement général des foires et événements d'EXPOSALÃO**, des **frais de montage** sont appliqués aux **entreprises externes de montage de stands**, au tarif de **4,00 €/m² + TVA.**

Le **paiement de ces frais est obligatoire** pour la délivrance des **cartes de montage**, qui sont **personnalisées et nominatives**.

Les frais doivent être **intégralement réglés au plus tard 15 jours avant le début du montage**.

Coordonnées de paiement

Bénéficiaire : ExpoSalão – Centro de Exposições, S.A.
Banque : Caixa Geral de Depósitos – Batalha
NIB: 0035 0144 0000 4385 4311 4
IBAN: PT50 0035 0144 0000 4385 4311 4
CODE SWIFT : CGDIPTPL

Après le paiement, le **justificatif de paiement** doit être envoyé à l'adresse électronique suivante :
rafaela@exposalao.pt

Justification des frais de montage

1. Organisation et contrôle du site

Les frais de montage visent à assurer :

- la gestion et le contrôle des accès au site ;
- la définition et le respect des horaires de montage et de démontage ;
- la coordination de la circulation des véhicules et des équipements ;
- le respect strict des délais fixés pour l'événement.

2. Sécurité

Les travaux de montage comportent des risques inhérents, notamment :

- les accidents du travail ;
- les dommages aux halls, aux sols et aux infrastructures ;
- le non-respect des normes techniques et de sécurité.

Ces frais contribuent à :

- la supervision technique permanente ;
- l'application des normes de sécurité en vigueur ;
- le contrôle des entités intervenant sur le site.

3. Responsabilité et assurances

Les entreprises de montage sont tenues de :

- disposer d'une accréditation valide auprès de l'organisateur ;
- disposer d'une assurance de responsabilité civile adaptée ;
- respecter toutes les dispositions légales et réglementaires applicables.

Les frais de montage s'inscrivent dans le système de contrôle et de responsabilisation, protégeant **Exposalão**, les **exposants** et le **public**.

4. Utilisation des infrastructures

Même lorsque le montage est effectué par une entreprise externe, les infrastructures et les services du site sont utilisés, notamment :

- les halls et les zones techniques ;
- les accès opérationnels ;
- l'alimentation électrique ;
- la logistique, la surveillance et l'assistance opérationnelle.

Ces frais visent à compenser les coûts liés à cette utilisation.

5. Respect des normes techniques

Exposalão veille à ce que tous les stands :

- respectent les normes de construction applicables ;
- ne compromettent pas la sécurité, les plans d'évacuation ou la circulation sur le site ;
- respectent les limites de hauteur, de matériaux et de charges admissibles.

Les frais de montage financent l'analyse technique et le contrôle du respect de ces normes.

Exposalão remercie toutes les entités concernées de leur collaboration. Cette procédure est essentielle pour garantir la sécurité, l'organisation et la qualité de l'événement.